

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

**DÉLIBÉRATION n° 2014/03/25-01**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 25 mars 2014, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation, et notamment son article L712-3-IV,  
**Vu** les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Rapport annuel d'activité pour l'année 2013 (bilan)**

Le conseil d'administration approuve le rapport annuel d'activité qui comprend un bilan et un projet présenté par le Président pour l'année 2013. Ce bilan est annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée par 25 voix pour, 1 contre et 3 abstentions.**

Membres en exercice : 30  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 25 mars 2014

  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille



## Bilan annuel 2013 d'Aix-Marseille Université

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2012, Aix-Marseille Université (AMU) a aujourd'hui deux ans. Cette jeune université est à présent bien inscrite dans le paysage régional, national et international.

En interne, chacun a retiré le maillot qu'il portait aux couleurs de son ancienne université pour défendre les couleurs d'AMU.

En 2013, les relations inter-composantes se sont multipliées à l'initiative des directeurs de composantes et la référence aux différents périmètres P1, P2, P3 que nous utilisons sur le plan administratif depuis la fusion va disparaître totalement cette année avec la nouvelle organisation des services administratifs et techniques.

Dresser le bilan 2013 revient à résumer le travail que nous avons collectivement accompli. C'est aussi prendre la mesure de ce que chacun d'entre vous, individuellement, dans votre service ou direction, a apporté à la construction et au développement de l'université.

### **ORIGAMU : vers l'organisation administrative et technique des services**

L'année 2013 a surtout été consacrée à la poursuite du vaste travail collectif Origamu. Jamais une université n'avait encore réalisé un tel travail.

Que dans un monde de plus en plus individualiste nous ayons collectivement bâti cet énorme chantier doit être une satisfaction : nous avons accompli une véritable mission de service public. Celle d'organiser une université, la plus grande université francophone, pour que les étudiants, les personnels, les enseignants, les chercheurs et les enseignants-chercheurs puissent étudier et exercer dans un cadre cohérent et harmonieux.

Un état des lieux très approfondi a d'abord été élaboré, fondé sur l'analyse de données quantitatives concernant 2 400 personnels BIATSS, mais également sur des éléments qualitatifs recensés grâce aux entretiens conduits directement avec 1 600 agents.

Le document qui en a résulté nous a permis de mieux connaître l'organisation existante, provenant des trois ex-universités.

Puis, deux phases du projet ont permis successivement d'élaborer la répartition des activités entre le niveau central, le niveau campus, les composantes et le dimensionnement des services.

Dans la répartition des activités, tous les groupes de travail ont retenu des principes communs :

- Qualité, continuité et homogénéité du service rendu ;
- Sécurisation de l'établissement ;
- Lisibilité de l'organisation ;
- Fluidité des procédures qui résulteront de cette répartition ;
- Structuration de l'activité permettant aux agents d'exercer à chacun des trois niveaux des activités intéressantes et valorisantes.

La réflexion sur le dimensionnement des services s'est accompagnée d'une homogénéisation des organigrammes des directions centrales et des services communs concernés.

Tout au long du processus, l'information directe a été privilégiée. À cet effet, je me suis rendu sur les campus à plusieurs reprises et j'ai animé 45 réunions au cours desquelles j'ai pu rencontrer et dialoguer avec plus de 600 personnels.

Le dialogue social a été conduit grâce à l'organisation de longues séances préparatoires à la tenue des instances – CT et CHSCT – dont les membres ont ainsi pu disposer de toutes les explications nécessaires. Ces réunions ont eu lieu lors de chaque phase du projet.

Depuis la rentrée de septembre 2013, la principale action menée concerne la préparation de l'affectation des agents pour la rentrée 2014.

493 fiches de postes ont été diffusées au début du mois de septembre. Parmi les 500 agents qui ont émis des vœux de positionnement sur ces postes, 20% n'étaient pas obligatoirement concernés.

Pour gérer cette étape du projet, le dispositif déployé respecte mon engagement initial : celui de ne pas imposer aux agents de mobilité géographique.

En conséquence, l'accent a été mis sur l'information et sur l'accompagnement des personnels : 27 ateliers ont rassemblé plus de 300 agents.

Enfin, entre octobre et mi-décembre, 500 séquences d'échanges ont permis à chaque agent, de manière individuelle, d'obtenir les explications utiles sur les fiches de postes qu'il visait et sur l'organisation future des services.

De la même manière que dans les phases précédentes, le dialogue social a été assuré grâce à des réunions avec les membres élus de la commission paritaire d'établissement (CPE) qui ont examiné, au mois de février, les propositions d'affectation individuelle.

Les propositions présentées ont été adoptées à une large majorité puisque 80% des membres de la CPE y ont été favorables.

À présent, la phase de formation des agents peut donc débuter. En parallèle, les groupes de travail vont entamer la rédaction des procédures et des contrats de service.

Enfin, au deuxième semestre, l'installation physique des services sera déployée.

Encore une fois, un travail considérable a été accompli. J'adresse mes remerciements à tous les personnels qui s'y sont activement impliqués.

## Une organisation politique stabilisée

En 2013, la fusion des trois IUT a créé le plus grand IUT de France tandis que l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) a succédé à l'IUFM.

Le nombre de composantes d'AMU est donc passé à 19.

Durant cette année 2103, la majorité des composantes fusionnées se sont organisées avec une structuration que je qualifierais d'habituelle, car fonctionnelle, avec des départements et des services de composante.

Dans une université de notre envergure il est fondamental que le fonctionnement des composantes soit optimal. En effet, une défaillance dans le fonctionnement des composantes empêcherait l'université d'avancer.

Merci à mes collègues doyens et directeurs pour le travail considérable qu'ils accomplissent chaque jour et pour l'aide qu'ils apportent à la construction d'AMU.

## Un renforcement du pilotage d'établissement

Hors des réunions hebdomadaires de la gouvernance et de la conférence des directeurs, chaque mardi, plusieurs séminaires ont réuni les membres de la gouvernance, les vice-présidents délégués, chargés de mission, directeurs et doyens, voire les directeurs de services afin de tracer les perspectives d'évolution d'AMU dans le domaine de la formation, de l'insertion, de la recherche, de la valorisation, des relations internationales.

Les différentes instances d'aide au pilotage ont tenu une à plusieurs réunions.

Les directoires de la formation et de la recherche ont rendu à la gouvernance un rapport.

Tout ceci témoigne d'une part d'un fonctionnement collégial de l'université, d'autre part d'une énorme mobilisation, une remarquable volonté partagée pour développer AMU.

## Une gestion financière rigoureuse

AMU s'est mise en place avec un déficit financier de 21 millions d'euros à la fin de 2011.

Dans le budget 2012, nous avons prévu une consommation du fonds de roulement à hauteur de 12 millions d'euros. En fait, au terme de l'année 2012, nous avons eu un bilan positif de 5,1 M€ pour le fonctionnement et nous avons consommé uniquement 1,3 M€ de fond de roulement essentiellement pour de l'investissement.

Pour 2013, le budget primitif envisageait une consommation du fonds de roulement d'un peu plus de 11 millions d'euros. Nous connaissons le budget réalisé en avril mais, dès à présent, je peux vous dire que la consommation du fonds de roulement sera bien moins importante et uniquement dédiée à de l'investissement.

Pour 2014, la dotation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche est équivalente à celle de 2013.

L'élaboration du budget prévisionnel initial 2014 a été faite à partir de grands principes adoptés au Conseil d'Administration.

Ce budget présente un résultat prévisionnel de fonctionnement bénéficiaire d'un montant de plus 6,6 M€.

Le budget général 2014 fait apparaître un besoin en prélèvement sur fonds de roulement de 10,1 M€ pour de l'investissement.

Cette gestion financière rigoureuse, que je qualifierais de normale, m'a permis de prévoir pour l'année 2014, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 2013, d'augmenter le montant indemnitaire de tous les personnels BIATSS titulaires et contractuels de 7%.

Dans ce contexte, je me dois de souligner le grand professionnalisme des services pour nous apporter des éléments utiles à la décision.

## Une politique des ressources humaines attentive aux personnels et à leur engagement

Au cours de l'année 2013, AMU a élaboré sa première campagne d'emplois en tant qu'établissement fusionné. Cette campagne a permis le recrutement de près de 150 enseignants et enseignants-chercheurs et de plus de 150 personnels BIATSS. Nous avons notamment pu titulariser, dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif SAUVADET, une centaine d'agents en poste dans l'établissement, dont le tiers était en poste dans l'université depuis plus de dix ans.

En matière indemnitaire, j'ai pu proposer une augmentation de 7% des taux indemnitaires des personnels BIATSS à compter de la rentrée 2013. Le paiement de cette mesure, adoptée en CA le 17 décembre dernier, sera effectif à compter de la paye de février ou mars.

Concernant les personnels enseignants, comme je m'y étais engagé, nous avons pu prendre des mesures permettant à des enseignants nouvellement recrutés de bénéficier d'une décharge de service de 64 heures d'enseignement annuel durant une période de deux ans.

De même, nous avons mis en place le régime des équivalences de service pour l'ensemble des personnels enseignants AMU.

## Des conditions de travail examinées attentivement

Le service de médecine des personnels a été renforcé par une psychologue du travail et deux médecins du travail ont été recrutés en fin d'année. En 2014, cela porte donc à quatre le nombre de médecins du travail car j'ai demandé à l'AP-HM que le médecin coordonnateur soit détaché aussi à AMU pour son service clinique.

Comme je m'y étais engagé, des locaux sur le site de Saint-Charles ont été aménagés pour le service de la médecine préventive à la satisfaction totale des personnels de ce service.

Avec les médecins du travail, une répartition plus fonctionnelle va être mise en place pour répondre aux attentes des personnels.

La mission handicap s'adresse à la fois aux étudiants et aux personnels ; elle est particulièrement importante et de plus en plus visible et reconnue.

Enfin, je souligne l'énorme travail de la Direction Hygiène et Sécurité qui est impliquée dans toutes les actions du CHSCT, de l'organisation de manifestations diverses, lors d'opérations patrimoniales de maintenance et sécurité mais aussi de construction.

## Des actions patrimoniales multiples et complexes

Elles s'inscrivent dans le cadre de l'opération campus et de la fin du contrat de projet État-Région 2007-2013.

**Sur Marseille** tout d'abord, les locaux neufs de l'école de journalisme et communication ont été inaugurés fin janvier. L'EJCAM a réinvesti ses locaux historiques rue Virgile Marron.

Les espaces extérieurs du site de Luminy ont également bénéficié de travaux très importants de réhabilitation et d'aménagements.

À Luminy s'ajoutent le démarrage des travaux d'Océanomed 1 et 2 et ceux du Technosport. Les bâtiments seront fonctionnels au dernier trimestre 2014.

Grâce à l'opération campus, un bus à haut niveau de service (BHNS) chemine déjà vers le site de Luminy. Sa configuration va bientôt fortement évoluer grâce aux travaux pilotés par Marseille Provence Métropole.

Le site de l'Étoile connaît également des travaux d'aménagements très importants visant à connecter le site de Saint-Jérôme et le site de Château Gombert aux stations de métro les plus proches.

Pour l'Institut Fresnel, c'était très attendu, des espaces d'expérimentation font actuellement l'objet de travaux.

Sur le site de la Timone, les travaux de remise en état du bâtiment CERIMED sont achevés. L'ouverture du centre est effective en mars.

**Sur Aix-en-Provence**, l'année 2013 a également été riche en événements patrimoniaux.

L'inauguration de la maison de la recherche en arts, langues, littératures et sciences humaines et d'un bâtiment consacré aux formations aux nouvelles technologies a donné lieu à la visite du Premier ministre Jean-Marc Ayrault, en présence de quatre ministres, du doyen de la faculté ALLSH et moi-même. Ce premier corps de bâtiments recevra un troisième bâtiment dédié au service

central des relations internationales et à l'accueil du campus Schuman. Les travaux de terrassement ont déjà commencé.

La faculté de droit et science politique a, quant à elle, réceptionné un amphithéâtre Portalis totalement réhabilité.

À ces travaux se sont ajoutés ceux du Centre Sportif Universitaire avec un nouveau gymnase dédié aux sports de raquettes, ainsi que la réfection de six terrains de tennis et la restructuration du bâtiment central regroupant une piscine universitaire, trois gymnases, une salle de musculation, une salle de danse et un dojo.

Les travaux préparatoires à la construction d'un bâtiment dédié à la vie étudiante et à l'enseignement-recherche sur le site Gaston Berger de l'IUT d'Aix-Marseille sont en cours.

En parallèle, de nombreux travaux de sécurité, d'accessibilité et de réparation ont été faits sur nos 54 sites dont la visibilité est certes moins grande, mais dont l'importance pour la continuité de nos missions de service public est tout aussi cruciale. Ces travaux de sécurité d'accessibilité et de gros entretien ou renouvellement représentent 5 M€ en 2013.

## La Recherche – Valorisation et diffusion de la culture scientifique

Le travail de la commission recherche a été considérable. Je remercie les membres de cette commission pour le travail accompli.

- **Constitution des Pôles de recherche interdisciplinaires et intersectoriels (PR2I) d'AMU**

Conformément aux statuts d'AMU, la mise en place de ces pôles répond à l'ambition : « *d'afficher les réelles forces interdisciplinaires de la recherche d'AMU* ».

Cinq pôles ont été identifiés, correspondant aux secteurs prioritaires d'AMU et de ses partenaires de site, en cohérence avec le projet A\*MIDEX :

- Pôle Échanges et Dynamiques transculturelles
- Pôle Énergies
- Pôle Environnement
- Pôle Santé & Sciences de la vie
- Pôle Sciences et Technologies

- **L'Institut méditerranéen des études avancées (IMÉRA) est devenu le 1<sup>er</sup> janvier 2013 une fondation universitaire d'AMU**

Membre du Réseau Français des Instituts d'Études Avancées, l'IMÉRA est une vitrine internationale pour notre université.

L'IMÉRA a pour objet de contribuer à l'émergence et au développement de démarches interdisciplinaires de recherche de rang mondial et à la préparation des jeunes chercheurs à ces démarches sur le territoire d'Aix-Marseille Université.

Il accueille des chercheurs et des artistes en résidence et quelques équipes multidisciplinaires porteuses d'un projet collectif pour des séjours de courte durée.

- **Préparation du prochain programme opérationnel du FEDER et du CPER**

AMU a participé à plusieurs réunions organisées par la Région PACA et l'État et a recensé auprès de ses structures de recherche des projets d'intention en matière de recherche et d'innovation, en concertation avec les partenaires du site – notamment les EPST – pour procéder à une sélection de projets prioritaires pour le site qui seront présentés début 2014.

L'objectif : nous positionner dans une démarche concertée avec l'ensemble de nos partenaires en répondant au mieux aux priorités définies pour la future programmation du CPER et du FEDER.

- **L'université partage la responsabilité de 80% des unités de recherche avec des EPST et le CEA et, à ce titre, elle s'attache à travailler en étroite collaboration avec eux**

Cette concertation permanente s'est illustrée par de nombreuses initiatives :

- Poursuite de la délégation globale de gestion (DGG) pour certaines unités de recherche avec le CNRS, l'Inserm et l'INRA
- Participation d'AMU aux dialogues de gestion des UMR CNRS (1/4 des UMR par an)
- Réunions mensuelles avec l'Inserm et le CNRS

- **Bilan de la cellule Europe**

Alors que les unités de recherche sont aujourd'hui mobilisées sur les premiers appels d'Horizon 2020 lancés en décembre 2013, nous pouvons dresser un bilan global de la participation des unités de recherche d'AMU dans le 7<sup>e</sup> PCRD :

- Le nombre de projets acceptés a fortement progressé depuis le 6<sup>e</sup> PCRD (2002-2006) : 43 participations précédemment pour près de cent participations sous le 7<sup>e</sup> PCRD (2002-2013), pour une subvention européenne de plus de 36.5M€. Ces chiffres sont d'autant plus remarquables que le nombre total de projets du 7<sup>e</sup> PCRD impliquant des unités du site d'Aix-Marseille est de 235 (toutes tutelles de gestion confondues), plus de 40% étant donc directement gérés par AMU.
- Ces bons résultats positionnent AMU à la 3<sup>e</sup> place nationale en termes de nombre de participations au programme Coopération du 7<sup>e</sup> PCRD et parmi les 200 premières universités européennes. AMU est par ailleurs la première université française en terme de participation au programme Santé du 7<sup>e</sup> PCRD (et le 7<sup>e</sup> meilleur acteur académique national sur cette thématique). La qualité et l'implication des unités de recherche financées par le 7<sup>e</sup> PCRD se reflètent également dans le type de projets sélectionnés : 4 projets financés par le Conseil européen pour la Recherche (ERC) sont directement gérés par AMU (23 sur le site d'Aix-Marseille), 10 réseaux sont coordonnés par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs. AMU a également hébergé une trentaine de doctorants et post-docs financés sur les très sélectives bourses Marie Curie. Enfin, du point de vue de la gestion des projets du 7<sup>e</sup> PCRD, AMU avec sa filiale Protisvalor reste la seule université française, et dans les 5 premières européennes à avoir eu une certification européenne pour son mode de gestion – gestion améliorée au fil du 7<sup>e</sup> PCRD par des outils simplifiant le suivi de ces projets, comme par exemple des feuilles de temps informatisées.
- Concernant le nombre de dépôt de projets sur cette période, les disparités sont grandes entre la période pré et post fusion, pour culminer à 75 projets accompagnés lors de la dernière vague de lancement du 7<sup>e</sup> PCRD, avec des taux de réussite moyen sur l'ensemble du PCRD atteignant 35%.
- La création d'AMU a été une belle opportunité pour les équipes du site, la masse critique/visibilité de la recherche, le vivier de compétences et de champs disciplinaires couverts et la multiplicité des acteurs étant de fait un atout important dans des programmes très structurants comme les projets européens, ce qui laisse augurer de belles perspectives pour Horizon 2020. L'implication des unités de recherche et la connaissance des schémas de financement européens sont très disparates entre les unités, laissant présager une marge de progression encore importante pour les années à venir.

- **Dans la continuité de la première année de fusion, de nouveaux dispositifs et procédures ont été mis en place dans le domaine de la recherche.**

Quelques exemples :

- la charte de lutte contre le plagiat, la charte documentaire, le règlement intérieur d'un comité d'éthique d'AMU ;

- o pour favoriser les activités de recherche des maitres de conférence nouvellement recrutés, nous avons instauré une modulation de leur service d'enseignement (décharge de 64 heures – 25 décharges sont accordées par an).

- **Création d'HAL-AMU**

Face à la hausse constante des prix facturés aux universités par les éditeurs alors que les articles qu'ils diffusent sont rédigés par leurs propres enseignants-chercheurs et face au constat plus large de la nécessité de faire de l'information scientifique et technique le bien commun de la communauté scientifique, nous avons souhaité développer l'Open Access.

AMU a donc créé des archives ouvertes pour promouvoir sa production scientifique et se positionner sur une question d'avenir sociétal fondamentale.

La création de la collection HAL-AMU regroupe les anciennes publications des trois ex-périmètres. Les nouveaux dépôts effectués par les enseignants-chercheurs d'AMU comprennent déjà plus de 23 : 630 références d'articles et 7 315 articles en plein texte.

Le succès de ce projet nécessite une communication la plus large possible, la création de formations permettant aux enseignants-chercheurs de se familiariser avec les procédures de dépôt et une politique incitative.

- **Après une année de transition liée à la fusion et à la mise en place de la SATT en 2012, l'activité de valorisation est de nouveau importante et en progression par rapport à l'activité des 3 ex universités.**

Quelques exemples chiffrés :

- o 5 licences ont signées, 4 options de sous-licence, 3 accords de copropriété et d'exploitation avec un industriel et 17 projets de maturation ont été financés ;
- o 24 demandes de brevets ont été reçues ;
- o 71 déclarations d'invention déposées ;
- o 3 start-up créées.

Un nouveau comité de valorisation, présidé par le vice-président recherche et le vice-président valorisation, associe aujourd'hui tous les acteurs de la valorisation, des membres de l'université, de PVM, de la DIRRECTE, de la Région PACA, des EPST et de la SATT.

Parallèlement, les pôles régionaux de compétitivité ont tous été invités à présenter leurs activités et leur feuille de route à la Commission recherche.

- **La diffusion de la culture scientifique et technique, une mission majeure de l'université**

Des événements récurrents ont perduré en 2013 :

- o Le Souk des sciences (avec 800 à 2 000 visiteurs par jour), la Fête de la science, les Journées du patrimoine scientifique (320 visiteurs), le concours Faites de la Science ;
- o Des ateliers en direction des écoles primaires ont fait bénéficier de l'apprentissage scientifique à 3 000 élèves ;
- o Des doctorants ont été formés à la vulgarisation de leur sujet de thèse conduisant à la conception d'un atelier à destination des scolaires.

Un évènement exceptionnel a également mobilisé plusieurs équipes durant plusieurs mois. Dans le cadre de « Marseille capitale européenne de la culture 2013 » nous avons organisé l'exposition « Les 7 trésors de la recherche » au Pavillon M, en partenariat avec l'Inserm et le CNRS.



## Un premier bilan pour A\*MIDEX

L'Initiative d'excellence A\*MIDEX a été obtenue en 2012 dans le cadre du programme des Investissements d'Avenir et vise notamment l'émergence et le développement d'un pôle pluridisciplinaire et interdisciplinaire de rang mondial sur notre territoire. Abrisée dans une fondation universitaire spécifique, elle rassemble autour d'AMU 7 partenaires : le CNRS, l'Inserm, le CEA, l'IRD, l'AP-HM, Sciences Po Aix et l'École Centrale Marseille.

A\*MIDEX fonctionne principalement par appels à projets (AAP) ou appels à candidatures (AAC) qui sont au nombre de 6 :

- o Étoiles montantes (AAC)
- o Académie d'excellence
- o Émergence et Innovation
- o Interdisciplinarité
- o International
- o Transfert

Toutes les actions sont décidées par le comité de pilotage et validées par le conseil de gestion de la fondation. Le rapport d'activité annuel et le programme annuel, une fois approuvés par les instances de la fondation, sont soumis à la délibération du Conseil d'administration d'AMU.

Je rappelle que les appels à projets sont ouverts à toute la communauté d'AMU et de ses partenaires et les dossiers sont évalués par des experts internationaux.

Pour chacune des 5 priorités thématiques d'A\*MIDEX (énergie - environnement planète et univers - santé et sciences de la vie - sciences et technologies - sociétés cultures et échanges), l'objectif est clair : promouvoir l'excellence de la recherche, son internationalisation, attirer des talents prometteurs ou confirmés, développer des formations innovantes, et développer des interactions fortes avec le monde socio-économique.

Quelques chiffres au terme des premiers appels à projet :

- o Étoiles montantes: 29 projets déposés, 7 lauréats
- o Académie d'excellence : 19 projets déposés, 9 lauréats
- o Émergence et Innovations : 21 projets déposés, 7 lauréats
- o Interdisciplinarité : 28 projets déposés, 8 lauréats
- o International : 12 projets déposés, 5 lauréats
- o Transfert : 13 projets déposés, 4 lauréats

Au total, 122 projets ont été déposés, 40 lauréats ont été désignés et 15M€ alloués.

## La formation et la vie universitaire

La commission « formation et vie universitaire » a elle aussi réalisé un travail considérable. Merci à tous les personnels et aux étudiants qui s'y sont investis tout au long de l'année 2013.

De façon non exhaustive voici quelques-unes des réalisations marquantes :

### ❖ LA MISSION FORMATION

De nouvelles maquettes d'enseignement pour les masters « Enseignement et Formation » ont été conçues et mises en ligne dans le cadre de la création de l'ESPE.

Nous avons mené la campagne d'habilitation des diplômes d'université.

Après plusieurs mois d'échanges internes, une nouvelle architecture d'intitulés de mentions pour l'offre de formation « licence » d'AMU a été proposée et approuvée par les instances de l'établissement et le MESR.

Le dispositif d'évaluation des formations et des enseignements a été approuvé, suivi d'un opérationnel de l'évaluation des formations. Ce dispositif permet d'initier un processus qualité

assurant une coordination optimale de l'Évaluation des Formations et des Enseignements par les Étudiants (EFEE) au niveau d'AMU.

Mais aussi :

- o le développement et l'intensification de l'utilisation de l'outil ROF dans les composantes ;
- o la généralisation des inscriptions administratives en ligne pour les L1 (primo et ré-inscriptions) ;
- o l'élaboration et la validation de la charte de délocalisation des formations à l'international.

#### ❖ LA MISSION CIPE : ÉVALUATION, TICE, FORMATION DES ENSEIGNANTS

L'année 2013 a été celle du projet AMeTICE dont l'objet était de fusionner les 2 plateformes pédagogiques existantes (Ecume et moodle-UP) en une plateforme unique. Durant 7 mois, ce projet a mobilisé de nombreux personnels. Aujourd'hui, on compte près de 4 900 cours en ligne et 32 000 comptes actifs.

De nouveaux modules de formation ont été conçus pour les doctorants, les enseignants et les nouveaux enseignants.

Mais aussi :

- o le développement de la formation PracTICE (Programme d'Accompagnement Commun aux TICE) ;
- o l'animation d'ateliers d'échanges « Café'Tice » ;
- o l'organisation des journées annuelles du CIPE au printemps dernier ;
- o le lancement d'une enquête sur la place de l'innovation pédagogique au sein d'AMU.

#### ❖ LES MISSIONS ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE - RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES - FORMATION CONTINUE

De nombreux événements dédiés à l'information, à l'orientation et à la réorientation ont bénéficié aux étudiants, tels que les journées du futur bachelier, le salon de l'Étudiant et du lycéen, Métiérama, les Journées Portes Ouvertes, les journées des professeurs de lycées et des personnels d'orientation (JPLPO), les forums de réorientation PACES, le salon des masters...

Le déploiement de l'outil « I IPRO » vise à doter l'établissement d'un outil permettant, entre autres, de gérer les offres de stages et d'emplois et de développer un réseau actif de diplômés.

Un nouveau « Pôle entreprendre » d'AMU renforce notre politique universitaire en lien avec l'entrepreneuriat facilitant l'insertion professionnelle des étudiants. Ce pôle poursuivra son développement grâce aux moyens apportés par l'appel à projets national « PEPITE ».

De très nombreux accords-cadres et conventions ont été signés avec des partenaires importants du monde socio-économique, je pense notamment à EDG, Cap Gemini, la CMA-CGM, Nos quartiers ont des talents, l'Armée de l'Air... pour n'en citer que quelques-uns.

Pour la première fois, les relations entre AMU et nos partenaires se sont affichées lors d'une semaine organisée sur différents sites en novembre : « La semaine AMU-Entreprises ». Cet événement a intégré le « Forum emplois-stages » et un nouveau jeu étudiant : « 36 heures chrono la création d'entreprise ». Le programme de cette semaine était ambitieux et a été couronné de succès : près de 120 partenaires publics et privés ont répondu présent et les inscriptions au jeu « 36 heures chrono » ont été comblées.

Dans le domaine de la formation professionnelle continue, dix-sept formations courtes ont été commercialisées en 2013, marquant une progression par rapport à l'année antérieure.

Enfin, le dispositif d'accueil, d'information et d'orientation professionnelle a été finalisé.

❖ LA MISSIONS VIE ETUDIANTE / SPORT / CULTURE / HANDICAP ÉTUDIANT

Le FSDIE a développé de nombreux projets et de multiples initiatives étudiantes : en 2013, 44 projets supplémentaires par rapport à 2012 ont été financés.

De façon inédite en France, AMU a expérimenté un volet social du FSDIE, en étroite partenariat avec le CROUS. En s'appuyant sur l'analyse des dossiers sociaux faite par les assistantes sociales du CROUS, la commission FSDIE examine les demandes des étudiants en prenant soin de vérifier la cohérence pédagogique des projets étudiants. En 2013, 25 étudiants en difficultés ont ainsi reçu une aide.

Concernant la politique de l'emploi étudiant, un nouveau protocole améliore depuis plusieurs mois la visibilité des emplois offerts par AMU.

Pour les sportifs de haut niveau tels que définis par le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, un dispositif d'aide à la performance a été créé. Il permet à ces étudiants de mener de front leur double projet, sportif et académique.

Une grande enquête sur la pratique sportive a été réalisée en ligne en collaboration avec l'observatoire de la vie étudiante (OVE). L'objectif : dresser un état des lieux des pratiques étudiantes au sein d'AMU. Les résultats vont nous permettre d'ajuster la politique du sport universitaire et de moduler notre offre sportive en fonction des besoins des usagers.

**Le dispositif de la « carte culture » a été étendu.** L'enjeu est de rendre la culture plus accessible aux étudiants en leur proposant une politique tarifaire attractive sur les entrées aux théâtres, musées, salles de spectacle, de concert... Concrètement, sur présentation de la carte culture, une réduction de 5 euros est appliquée sur le tarif étudiant déjà pratiqué par le partenaire. À la rentrée 2013, nous avons élargie l'offre culturelle en passant de 11 partenaires en 2012 à 25 partenaires.

**L'information, l'accueil et l'accompagnement des étudiants handicapés dans le cursus universitaire et vers l'emploi a été consolidé.** En 2013, AMU a accompagné 551 étudiants en situation de handicap. Ce chiffre est en augmentation. Grâce à l'ensemble des personnels impliqués pour la réussite de leur insertion au sein d'AMU, des étudiants aux déficiences motrices sévères ont bénéficié d'aménagements importants et personnalisés.

Mais aussi :

- o de nombreux événements ont été organisés tels que : le forum des associations, le printemps des associations, les journées santé-bien être ;
- o La mission culture d'AMU a développé de nombreuses actions dans le cadre de l'évènement « Marseille 2013, capitale européenne de la culture » : conférences Les rencontres de l'université ; soutien à la programmation du Théâtre Antoine Vitez ; accueil d'expositions artistiques ou scientifiques à l'Espace Fernand Pouillon ; accueil du ballet Preljocaj sur les campus et organisation d'ateliers de danse gratuits pour les étudiants ; organisation des « Concerts du vendredi » ; festival de musique « Architectures contemporaines – Opus 6 »...

## **Le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé a mené de nombreuses actions**

Le service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé s'est investi dans la participation à la journée mondiale de l'asthme en collaboration avec le CHU, à la semaine européenne de la vaccination, au dépistage des infections à VIH et autres MST.

Par ailleurs, les infirmeries des sites ont été rattachées au SIUMPPS pour une meilleure coordination

Cette année seront lancées :

- o une action de dépistage du mélanome dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre ce cancer,
- o la formation des personnels du SIUMPPS à la contraception.

## Les bibliothèques universitaires au service de tous

Les bibliothèques de l'université ont assuré leurs missions de service public par le maintien des horaires d'ouverture, de nouvelles acquisitions, l'accès aux ressources en ligne, les formations documentaires, et par le développement de nouveaux services tel le forum de questions/réponses et d'aide en ligne « @zimut ».

Le site web du SCD a été accessible dès septembre 2013.

## Les relations internationales : un axe stratégique du développement d'AMU

L'année 2013 a été marquée par le lancement d'un important travail de recensement et de définition de la stratégie d'AMU à plusieurs niveaux :

- o Mise en place d'un bureau regroupant les 5 chargés de mission : Afrique, Asie, Amériques, Europe, Méditerranée ;
- o Préfiguration d'un groupe de travail pour la cartographie des actions d'AMU à l'international dans le cadre du plan numérique de l'établissement ;
- o Recensement de 45 diplômés en partenariat international dont 9 Erasmus Mundus ;
- o Recensement des programmes Partenariat Hubert Curien, et des structures GDRI, LIA, UMI en vue d'une définition de la stratégie « recherche internationale ».

Parmi les actions marquantes par grandes aires géographiques, on peut citer :

**EUROPE** : 2013 restera une année de transition entre le programme Erasmus et le nouveau programme Erasmus + (2014-2020) qui sera lancé parallèlement au programme Horizon 2020. Ce nouveau programme concerne toujours la mobilité mais comporte également des possibilités de partenariats avec des pays tiers et des possibilités de partenariat entre universités et entreprises.

**LA MÉDITERRANÉE** : un grand nombre de chercheurs et de partenaires étrangers ont été accueillis dans le cadre des manifestations labellisées « Marseille Provence Capitale européenne de la culture 2013 ». La venue d'une délégation de parlementaires européens le 30 octobre nous a interpellés sur la nécessaire durabilité d'un certain nombre de dispositifs et sur la valorisation à long terme de cet évènement. Le réseau de Téthys s'est élargi au profit des universités du Proche-Orient et de la rive nord. Téthys compte désormais 63 universités partenaires issues de 15 pays différents.

**ASIE** : on notera particulièrement les avancées du projet d'implantation d'un campus d'AMU en Chine, dans la province de Wuhan.

**AMÉRIQUES** : AMU a accueilli en décembre le 11<sup>e</sup> congrès de l'Institut des Amériques regroupant plus de 200 intervenants sur le thème « Femmes dans les Amériques ».

**AFRIQUE** : AMU continue d'accueillir et de former des médecins du Mali et du Niger. Cette action de la Faculté de Médecine dans l'Afrique subsaharienne francophone s'inscrit dans la longue durée et le soutien d'AMU à la francophonie.

## Le Système d'information se développe

La politique de déploiement des services numériques s'est poursuivie de manière intensive. Elle s'est traduite par des évolutions sur les outils existants, par la mise à disposition de nouvelles applications et de nombreux projets ont été engagés.

Parmi les nouvelles applications mises en service, on trouve notamment :

- la nouvelle version de la plateforme pédagogique Ametice,
- la version Web du logiciel financier et comptable SIFAC.

S'agissant des sites web, 22 nouveaux sites ont été créés en 2013, ce qui porte le total à 67 sites. Ce travail est le fruit de la coopération entre la direction de la communication et la direction opérationnelle du système d'information.

Sur les 12 derniers mois, la fréquentation globale de tous les sites web AMU s'élève à 4,2 millions de visites, le site institutionnel représentant la moitié de cette activité.

Concernant le dispositif de messagerie, l'ensemble des 100 000 usagers du SI d'AMU (personnels AMU, étudiants AMU, personnels EPST) bénéficie dorénavant des mêmes outils pour communiquer.

Pour les listes de diffusion, l'année 2013 a vu une forte progression puisque 950 nouvelles listes ont été créées, portant à ce jour le nombre de listes à 1396.

Enfin, la phase préparatoire à l'élaboration du schéma directeur du numérique a été réalisée.

## Une communication au service des étudiants, des personnels et de l'identité de l'université

La direction de la communication œuvre pour implanter l'image d'Aix-Marseille Université en interne comme en externe pour assurer son rayonnement au niveau local et international ainsi que son attractivité auprès des étudiants et des partenaires socio-économiques.

En interne, elle travaille à développer le sentiment d'appartenance de l'ensemble des personnels à notre nouvelle identité AMU, via le magazine interne mensuel notamment.

**Une photothèque numérique** se met en place à l'échelle de l'université pour disposer d'une banque d'images commune à tous les personnels travaillant en communication.

En externe, parallèlement au travail régulier avec la presse locale et nationale, nous avons développé de nombreux supports institutionnels et plusieurs projets :

- **Pour la première fois à l'université une campagne publicitaire** a été créée, valorisant les 5 secteurs disciplinaires et la professionnalisation des formations. Cette campagne s'est affichée toute l'année 2013 dans les villes de Marseille et Aix-en-Provence.
- Depuis un an nous adressons **une newsletter événementielle et institutionnelle mensuelle** aux 72 000 étudiants.
- **Le site web** a vu naître sa version anglaise afin de renforcer la visibilité d'AMU auprès des internautes étrangers.
- **Nous avons entamé un vaste travail de signalétique** directionnelle municipale, aux entrées de campus et au sein des sites pour afficher clairement l'identité d'AMU. Ce projet est mené en étroite collaboration avec la direction du patrimoine.
- **Toute l'année**, le travail en communication concerne les différentes manifestations organisées par les composantes, les directions et les services pour garantir le respect de la charte graphique d'AMU et assurer la cohérence de nos messages et de notre identité universitaire.
- **Enfin, des films** ont été conçus. Ils présentent en ligne la vie étudiante, la recherche et chacune des 19 composantes.

## L'action sociale et culturelle au service des personnels

Le SCASC (service commun de l'action sociale et culturelle) est en voie de restructuration afin de donner toute sa dimension à un service particulièrement important pour les personnels d'AMU.

En 2013, une assistante sociale à plein temps a été recrutée. Le service compte désormais 3 assistantes sociales (2 ETP).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le SCASC a harmonisé toutes ses actions en direction des personnels. Tout au long de l'année une communication importante a permis de les développer.

Le nombre de dossiers traités et les volumes financiers consacrés ont été considérablement augmentés dans tous les domaines d'intervention : action sociale, enfance, culture, sports et loisirs, vie des campus.

Quelques exemples chiffrés :

### ACTION SOCIALE :

- 339 dossiers de prestations ont été traités en 2013, contre 163 en 2012

Le volume financier correspondant s'est élevé à 249 000 €, contre 91 000 € en 2012

- Des subventions restauration de plus en plus étendues sur les sites : 70 000 repas subventionnés contre 43 000 repas en 2012

Le volume financier correspondant s'est élevé à 140 000 € contre 90 000 € en 2012

### ENFANCE :

- 267 stages et séjours ont été organisés en 2013 contre 171 en 2012. Ces stages et séjours ont été subventionnés entre 10 et 90%. Le volume financier correspondant s'est élevé à 92 500 € contre 65 000 en 2012

- Pour la cérémonie de l'arbre de Noël en 2013 : 2 239 enfants se sont inscrits et 3 838 familles étaient présentes le 30 novembre pour assister au spectacle donné au Palais des Sports, à Marseille.

### CULTURE :

- Une trentaine de partenariats avec des théâtres et festivals d'Aix et de Marseille ont proposé des tarifs réduits pour 2 personnes sur présentation de la carte AMU.

## Le développement durable est une préoccupation transversale dans toutes nos actions

La direction développement durable a construit son plan via le Comité d'Orientation Développement Durable :

- o le recueil et traitement des déchets se fait depuis plusieurs années ;
- o un plan de déplacement universitaire a été élaboré ;
- o des sites de co-voiturage ont été désignés ;
- o nous avons identifié des sites pratiques et pertinents pour les aménagements dédiés aux vélos ; la circulation cycliste et piétonne est incluse dans les projets de l'opération campus ;
- o enfin, nous avons identifié quelques possibilités pour réduire la flotte de véhicules de service et intégrer les véhicules électriques parmi nos usages.

## L'insertion d'AMU dans son territoire

En 2013, j'ai pu mesurer l'apport de l'université unique en termes de reconnaissance auprès des collectivités locales et du monde socio-économique.

Durant l'année nous avons signé de nombreux accords favorisant l'insertion professionnelle des étudiants et la recherche.

Aix-Marseille Université va jouer un rôle important et croissant sur le territoire. J'en veux pour preuve les sollicitations que nous avons eues dans le cadre de la création de la métropole. Dans cette perspective, l'enseignement supérieur et la recherche sont désormais mieux pris en compte. Nous le devons incontestablement à la création d'AMU.

Il faut aussi considérer l'impact de notre université sur le développement économique de notre territoire local. L'opération campus, par exemple, génère un grand nombre d'emplois sur plusieurs années.

Les achats que fait l'université qui se montent à 50 millions d'euros font vivre des petites et moyennes entreprises du territoire.

## La fondation d'Aix-Marseille Université

La fondation Santé, Sport et Développement durable et la fondation Savoirs, Métiers et Territoires ont fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2014 afin de former la fondation d'Aix-Marseille Université.

Cette fondation a pour objet le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence, le soutien et l'accompagnement de l'étudiant, le renforcement des liens avec le monde économique.

Elle vise aussi à soutenir l'attractivité internationale d'Aix-Marseille Université et le développement de ses liens avec l'espace euro-méditerranéen.

Enfin, elle pourra venir appuyer la politique culturelle de l'établissement.

**Vous le constatez, en deux ans, nous avons accompli un énorme travail.**

## Avons-nous réalisé tous nos engagements pris lors de la fusion, voici deux ans ?

À présent oui, il ne reste plus que le Comité de Prospective Stratégique à mettre en place dans les prochains mois. J'ai commencé à réunir certains membres pressentis pour y participer.

Mais restons attentifs :

- L'an dernier je regrettais la situation financière : elle s'est améliorée mais il faut demeurer vigilant.
- Je regrettais l'organisation administrative et technique de transition par définition donc pas satisfaisante : elle devrait l'être enfin en septembre 2014.
- Aujourd'hui, je m'inquiète des conditions de sécurité autour de nos campus qui sur certains sites sont préoccupantes. Nous avons eu en 2013 une réunion de travail avec le Préfet de Police, j'ai alerté le Maire de Marseille en fin d'année à ce sujet notamment pour le site de Saint Jérôme. À l'intérieur de nos campus, des actes de vandalisme et des vols nous conduisent à mener des actions de prévention. Cela aura un coût financier mais une des priorités de l'université est d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

- Enfin, je regrette de voir le fonctionnement du CHST trop souvent entravé. Il faut que cela change. J'en appelle à la responsabilité des organisations syndicales qui, je le sais, partagent dans leur grande majorité mon avis. Le CHSCT est un organe fondamental pour l'Université, il doit pouvoir fonctionner en toute sérénité en pensant au bien commun qui est notre service public dans l'intérêt des personnels.

## En 2014, de nombreux chantiers nous mobiliseront

Au cours du dernier trimestre 2014 vont s'installer au Pharo et sur le quartier des facultés des services centraux redimensionnés ainsi que des antennes de campus sur chacun des 5 grands campus d'AMU

Des études et des travaux vont être lancés :

- la plaine sportive à Luminy
- le pôle Arts à Marseille Saint-Charles
- la bibliothèque et le centre de recherche en Économie à l'îlot Bernard Dubois
- l'IMERA pour l'accueil de chercheurs internationaux
- le bâtiment pédagogique pour la Timone
- l'ESPE à Saint-Jérôme
- les équipements sportifs sur Saint-Jérôme
- la médiathèque sur Aix-en-Provence
- la MMSH à Aix-en-Provence

Au cours du premier quadrimestre nous devrions signer le contrat de partenariat pour l'opération Campus à Aix-en-Provence Quartier des facultés dont les travaux commenceront à l'été 2014.

Nous finaliserons le contrat de partenariat pour l'opération Campus à Luminy.

Dans le domaine des Systèmes d'information, il sera procédé à :

- l'élaboration du schéma directeur du numérique et la mise en service de plusieurs projets,
- au référencement de la production scientifique d'AMU dans le cadre des archives ouvertes,
- au référencement de toutes les thèses soutenues dans AMU,
- à la gestion de la médecine préventive pour les étudiants,
- à la dématérialisation des opérations en ressources humaines,
- à l'harmonisation de la gestion des salles et des plannings,
- au référencement des enseignements et des services,
- à l'harmonisation des contrôles d'accès.

Des actions de communication et d'identification de notre université seront mises en œuvre :

- Campagne publicitaire diffusée dans les villes Aix, Marseille sur les bus et métros de Marseille et les bus d'Aix
- E-boutique : création d'un espace de vente d'objets promotionnels
- Signalétique campus : afin d'implanter une image commune pérenne sur l'ensemble des sites et campus d'AMU l'ensemble de la signalétique d'entrée de sites va être positionnée courant 2014. Dans un deuxième temps, une signalétique interne et une signalisation externe sera déployée.

S'agissant de la recherche, quelques actions sont prioritaires :

- Le soutien à l'activité des pôles de recherche : l'une des priorités communes à tous les pôles va consister à se mettre en ordre de bataille pour se préparer aux appels à projets européens au titre de H2020 qui proposent pour cette nouvelle programmation une entrée par défis sociétaux tout comme les programmations régionale avec les domaines d'activités stratégiques (DAS) et nationale (ANR 2014) ;
- Pour accompagner l'activité des pôles, il a été décidé que le prochain appel à projets d'AMIDEX (1,4 M€/an) axé sur l'interdisciplinarité sera ouvert



spécifiquement aux projets préparés dans le cadre des pôles et déposés exclusivement par les pôles ;

- o Labellisation des plateformes scientifiques reconnues comme telles par AMU avec un soutien pour leur fonctionnement ;
- o Partage de la gestion de toutes les UMR CNRS AMU en respectant un équilibre des ressources propres qui seront gérées par les deux tutelles et un équilibre dans le partage disciplinaire des unités gérées ;
- o Poursuite des appels à projets AMIDEX.

Concernant la formation, des opérations très innovantes :

- o Construction de pôles de formation, thématiques et transversaux, qui réuniront, autour d'un même thème toutes les formations d'AMU travaillant sur ce thème quelle que soit la discipline concernée et quelle que soit la composante de rattachement ;
- o Mise en place d'un Fonds d'Intervention Pédagogie visant à financer des projets d'innovation pédagogique d'envergure ;
- o Participation d'AMU en tant qu'acteur universitaire central en collaboration avec l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP), à un nouveau dispositif visant à promouvoir le recrutement d'étudiants diplômés d'université ;
- o Accentuation de notre action visant à encourager la soumission de projets au FSDIE ;
- o Renforcement de la valorisation de la vie associative en donnant une plus grande visibilité à tous les projets étudiants à travers les outils de communication ;
- o Émergence d'un pôle dédié à l'entrepreneuriat étudiant en région PACA Ouest autour d'AMU en lien avec nos partenaires : Université d'Avignon, Centrale Marseille et Sciences-Po Aix.

Dans le domaine des relations internationales :

- o Organisation au cours du dernier trimestre 2014 d'un grand colloque sur la Méditerranée afin de positionner notre site par rapport à la problématique de la Méditerranée ; colloque qui nous servira aussi à définir nos axes de développement et de collaboration dans ce domaine ;
- o Transformation de la cérémonie d'accueil des étudiants internationaux en grande fête d'AMU à l'international.

Désormais, vous le savez, la loi ESR privilégie les contrats de sites aux contrats d'établissement dans lesquels nous aurons à bien conforter nos axes stratégiques. AMU va s'engager avec les autres partenaires du site, notamment Sciences Po Aix, Centrale Marseille, l'Université d'Avignon voire l'Université de Toulon dans des contrats d'association de projets.

Tout en gardant leur autonomie de gestion et de décision, les autres établissements s'associeront à AMU.

## Conclusion

En 2014 AMU bénéficiera d'une organisation politique, administrative, d'un système d'information, des instances de réflexion en place. Nos finances seront saines.

Désormais, nous pouvons être encore plus ambitieux dans toutes les missions qui sont les nôtres car le potentiel de notre université est exceptionnel. Nous devons le faire rayonner au bénéfice de nos étudiants et de la recherche.

Je souhaite remercier tous les personnels enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, et BIATSS qui participent à cette belle construction dont je mesure chaque jour l'importance. Je souhaite également remercier les étudiants dont beaucoup s'investissent dans de multiples initiatives qui font vivre AMU.

AMU est une belle œuvre collective dont je mesure chaque jour l'importance.